

COVID19 - Informations

Actualités 14 avril 2020



Bilan de la situation à Ganges et solutions :

*Santé :

Nous avons des retours de la clinique ainsi que des différentes maisons de retraite.
 *Dans les trois EHPAD ou maisons de retraite, la situation est rassurante pour l'instant.
 Mais attention les relâchements vis à vis du confinement dont les médias parlent en France ont été observés sur Ganges.
 *Dans le cadre du confinement, les aides à domicile des différents services continuent à se déplacer chez les personnes les plus fragiles et isolées pour les actes essentiels.
 *En libéral, les médecins consultent en visio, vous pouvez prendre rendez-vous sur doctolib.
 *Ganges, centre de dépistage :
 Des drives de dépistage du covid-19 sont désormais ouverts uniquement aux patients symptomatiques, aux personnes à risques et aux plus de 70 ans.
 A Ganges, sur le parking des urgences, se trouve le laboratoire Labosud qui a été désigné pour faire les tests PCR (prélèvement naso pharynx) grâce à un écouvillon.
 Important pour pouvoir faire un test :
 * toujours avoir une ordonnance de son médecin
 * prendre Rdv avec le laboratoire au 0467816993 qui vous donnera toutes les consignes à suivre (gants, masques, rester dans son véhicule...)
 Sans ces 2 critères les tests ne seront pas effectués.
 Le laboratoire continue à accueillir les patients qui ont une ordonnance afin de réaliser leurs analyses comme habituellement, cependant, il est préférable de téléphoner pour un accès plus sécurisé.
 Tout le personnel de la clinique a été testé par le laboratoire et environ 400 personnes dans nos maisons de retraite.

*Aide aux courses

*Pour éviter aux retraités isolés de 70 ans d'avoir à sortir et limiter autant que possible les risques de contamination, l'action sociale du régime de retraite complémentaire Agric-Arrco expérimente depuis le 25 mars un dispositif d'aide aux courses. Les personnes peuvent appeler le 0 971 090 971 (prix d'un appel local) qui les mettra en relation avec une association d'aide à domicile locale. L'association prendra directement contact avec le retraité pour fixer ensemble les détails pratiques de l'intervention (date et heure de la livraison, liste des courses, paiement...). Pour respecter les consignes sanitaires et protéger à la fois le retraité et le professionnel, les courses seront déposées à la porte d'entrée du domicile.
 Ce service est gratuit, le bénéficiaire ne réglant que le prix de ses courses. Il peut être utilisé jusqu'à 5 h par semaine et sera reconductible pendant toute la durée de la crise sanitaire.

* Attestation :

Une nouvelle attestation de déplacement dérogatoire électronique est disponible en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur. Un formulaire permet de renseigner les informations relatives à l'identité, l'adresse, le motif de la sortie, ainsi que la date et l'heure. Après validation, un fichier PDF comprenant l'ensemble des informations est généré, à l'image de la version papier. Ce document comporte automatiquement un QR Code comprenant l'ensemble des données du formulaire, ainsi que la date et l'heure de génération. Ce fichier doit être présenté sous forme numérique, lors d'un contrôle, grâce à un smartphone ou à une tablette numérique. Ce service n'est pas un traitement de données personnelles, les informations saisies ne sont pas transmises aux serveurs du Gouvernement. Elles servent uniquement à générer localement, sur l'appareil de l'utilisateur, l'attestation sous forme numérique. Un formulaire en ligne a été préféré à la création d'une application disponible sur les magasins d'applications mobiles. Il est paru plus simple à utiliser pour le plus grand nombre et permet de faciliter les éventuelles mises à jour de l'attestation.

<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

Une attestation simplifiée falc (facile à lire et à comprendre) a été pensée pour les personnes en situation de handicap : vous pouvez la télécharger grâce à ce lien : <https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/attestation-deplacement-falc.pdf> ou la trouver en pièce jointe à la fin de l'article.

Attention, il y a eu de nombreuses verbalisations suite à des déplacements non justifiés, vous êtes prié(e)s de respecter les règles de confinement pour vous protéger et protéger les autres.

*Marché / Commerçants :

Le temps du confinement, nous avons pris la décision de ne pas autoriser l'ouverture du grand marché du vendredi. Sans pouvoir contrôler le nombre de personnes qui y entre, il est impossible de faire respecter les distances de sécurité entre les gens. Mais, il existe une solution alternative. La Région Occitanie vient d'ouvrir une plateforme numérique de livraison à domicile de produits locaux. Elle doit aider les agriculteurs et les commerçants de l'alimentaire à maintenir leur activité. Un appel à la solidarité est lancé aux consommateurs pour continuer à consommer local, en se faisant livrer les produits à la maison. Le principe est simple. Les producteurs et les commerçants locaux s'inscrivent sur la plateforme en ligne solidarite-occitanie-alimentation.fr, ils indiquent les produits qu'ils proposent, les jours et les lieux de livraison.
 Pour connaître les producteurs et les commerçants qui livrent leurs produits près de chez vous, il suffit de les géolocaliser sur une carte interactive. Vous pouvez ensuite les contacter par téléphone ou par mail pour passer commande.
 A Ganges, certains producteurs locaux livrent leurs clients devant le magasin Berger. L'idée est d'organiser un drive.
 Certains commerçants sédentaires gangeois organisent des livraisons, vous trouverez la liste en pièce jointe.

*Banque alimentaire :

Une distribution de bons d'achat est proposée aux bénéficiaires de la banque alimentaire, aux Dominicaines. Vous pouvez les joindre au 04 67 73 57 99.

*Masques :

Des masques sont aujourd'hui fabriqués par l'association gangeoise « Les guépières », dans les règles de l'art. Elles ont d'abord répondu à l'appel de deux médecins de la région qui n'avaient aucun masque pour leurs équipes. Elles ont livré 300 masques alternatifs (en tissu lavable à 30 °).
 Elles continuent à en fabriquer de toutes tailles, ils sont vendus 5 euros pour ceux qui peuvent et gratuits pour les personnes dans le besoin.
 Si vous avez du tissu propre, des élastiques neufs, vous pouvez en faire don à cette association, située impasse Mazet à Ganges. Vous pouvez aussi passer vos commandes et joindre Sophie Besset au : 0677288920.

La société CEMA et CVN (CLIO ne pouvant se joindre pour un problème de technicité du matériel pas adapté à la fabrication de masques) avec qui nous travaillons sur un projet de pôle textile à Ganges (Pièce jointe : Projet Pôle textile) se sont associées pour fabriquer des masques de tissus respectant les normes en vigueur.
 Engagées dans notre projet de pôle textile et soutenues par la ville, elles ont proposé de faire en urgence 300 masques gratuitement, pour que la mairie puisse les fournir au personnel soignant de notre commune ainsi qu'au personnel en contact avec le public.

Parallèlement à cela, ils ont décidé de mettre en place une filière de fabrication de masques à plus grande échelle, avec un produit respectant les normes AFNOR. L'objectif est de fabriquer un masque de qualité, avec un prix accessible à tous.

La mairie de Ganges a donc décidé de leur passer une commande de 4000 masques, afin de doter chaque habitant d'une protection qui rendra le déconfinement plus aisé et plus sûr. En soutenant cette filière made in Cévennes, qui a tant fait la renommée de notre ville par le passé.

Nous réfléchissons à une méthode pour la distribution, nous vous tiendrons informés dès réception des masques.

*Plateforme civique « Je veux aider »

Depuis le 22 mars, la plateforme #je veux aider conçue autour de la Réserve Civique permet de mettre en relation des organismes en recherche de bénévoles avec des personnes disposées à s'engager autour de quatre missions ciblées :

1. aide alimentaire et d'urgence ;
2. garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
3. lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap ;
4. solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés).

Si vous souhaitez de plus amples informations, une page dédié a été mise en ligne sur le site de la Préfecture : <http://www.herault.gouv.fr/Actualites/INFOS/Je-veux-aider-1-Covid-19-mobilisation-generale-des-solidarites>.

Dans notre département, la plateforme a permis la mise en relation entre 60 structures et plus de 300 personnes. Actuellement elle poursuit son développement et a déjà recensé plus de 250 000 personnes volontaires au niveau national dont plus de 5 400 dans l'Hérault.
 Les missions déposées sur la plateforme feront l'objet d'un examen par les services de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) afin d'être validées, puis seront accessibles aux bénévoles

Elles doivent donc strictement répondre aux priorisations faites sur les missions identifiées au regard des besoins vitaux actuels, à défaut elles pourront être rejetées.
 Les services de la DDCS, en charge de l'animation de cette plateforme, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Une adresse électronique dédiée est accessible pour toute question relative à cette initiative : ddcs-reservecivique@herault.gouv.fr

*Plateforme d'entraide de l'Hérault :

A partir de ce mercredi 15 avril, le Département de l'Hérault lance une plateforme en ligne d'entraide à l'échelle des 342 communes de l'Hérault : <http://Herault.fr/solidaires34>

Ce portail a pour objectif de fédérer toutes les initiatives solidaires des Héraultais en cette période de confinement et de crise sanitaire.

Associations humanitaires, plateformes de services et d'entraide, idées utiles : aide alimentaire, aides aux devoirs, aux courses, patrons et tutos de masques, recettes de cuisine, ateliers pour les enfants ...

Deux entrées figurent sur le portail :

Le dépôt d'idées utiles avec la possibilité de joindre des fichiers complémentaires et de créer des liens hypertexte sur les sites existants.
 Dans les filtres, la sélection de sa (ses) commune(s) ou la totalité du Département et de la catégorie choisie.

La liste de propositions de services et d'initiatives classées par catégorie (Vie quotidienne, santé-bien être, déplacements, solidarités, loisirs...) et par commune.

Chacun pourra y trouver les services disponibles dans sa commune mais aussi des idées pour tous les Héraultais. Chacun pourra déposer, partager, aimer une initiative et échanger avec son auteur.

Avec la mise en ligne de cette nouvelle plateforme, je fais appel aux Héraultais pour inventer et partager de nouvelles formes de solidarités, entretenir les liens sociaux et soutenir les initiatives locales. Autant de gestes simples qui font les grandes solidarités.

Kléber MESQUIDA
 Président du Département de l'Hérault

*Aide de la région aux entreprises et associations employeurs :

Nous vous transmettons, pour information, le dossier de presse de la Région Occitanie qui a mis en place plusieurs mesures pour aider tant bien que mal les entreprises à faire face à la crise sanitaire qui nous impacte actuellement.

Les services de la Région au 0800 31 31 01. Selon les corps de métiers, les entreprises peuvent aussi se rapprocher de la chambre de commerce ou de la chambre des métiers qui pourront les renseigner sur les mesures mises en place par l'État et la Région.

CCI du Gard : covid19@gard.cci.fr - 04 66 87 96 96
 CMA du Gard : rcp-contact@cma-gard.fr - 04 66 62 80 00
 CCI de l'Hérault : covid19@herault.cci.fr
 CMA de l'Hérault : cma34@cma-herault.fr - 04 67 72 72 31 ou 04 67 72 72 29.

Concernant les associations employeurs des informations sont à disposition sur ce site : <https://www.associations.gouv.fr/les-aides-et-appuis-exceptionnels-aux-entreprises-accessibles-aux-associations-employeuses-et-a-leurs-salaries.html>

*Annulation des festivités à ce jour :

-Journées agricoles le 16 et 17 Mai

Festival La Chispa le week-end de l'ascension

Fête de la musique du 21 Juin

Bal des pompiers le 13 Juillet

*Numéros Utiles :

Le numéro vert 0 800 130 000 qui répond aux questions sur le Covid-19 est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Urgences médicales : 115

Urgences dentaires pendant le covid19 : 09 705 00 205

« La Croix-Rouge chez vous » propose dans toute la France, avec un numéro unique : 09 70 28 30 00

Violences sur les enfants : 119

Violences conjugales : 3919

Personnes âgées et en situation de handicap : 3977

Allocataires du RSA : 04 67 67 69 99

Le Département à votre écoute : 04 67 67 67 67





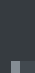
*Administrations :

Mairie : Permanence téléphonique de 8h à 12h au 04 67 73 85 03.
Communauté de communes : Permanence téléphonique de 9h-12h-14h-17h au 04 67 73 78 60.

Poste : Ouverture de la poste au public, le jeudi et le vendredi matin de 9h à 13h.

Déchetterie : Ouverte le matin pour les professionnels.

Documents joints

-  **Dossier de presse de la Région Occitanie : Plan régional d'urgence sanitaire économique et solidaire** (PDF - 694.5 ko)
-  **Attestation de déplacement simplifiée** (PDF - 2.5 Mo)
-  **Projet Pôle Textile** (PDF - 91.3 ko)
-  **Numéros utiles 34** (PDF - 1 Mo)
-  **Liste des commerçants - livraisons - COVID19** (PDF - 121.2 ko)

 [VIE COMMUNALE](#)  [ACTUALITÉS](#)

Coordonnées et horaires Accès directs Photothèque

La mairie de Ganges est ouverte :
 - du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
 - le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Passeport / CNI -> **Démarches administratives**

Mairie de Ganges Téléphone & Fax
 Plan de l'Ormeau Tél : 04.67.73.85.03
 34190 GANGES Fax : 04.67.73.00.50
 Plan d'accès mairie@ganges.fr

- Votre mairie
- Découvrir Ganges
- Vivre à Ganges
- Jeunesse - Sport - Culture
- Actualités
- Démarches administratives
- Listes de diffusion

